

MENECY (Val d'Essonne)

Silence, ça tourne pour Action Enfance

Pour la 4^e édition d'Action Enfance fait son cinéma, le foyer du Phare tourne avec l'école ESRA Paris.

Comme chaque année, le foyer d'adolescents Le Phare participe à l'opération Action Enfance fait son cinéma. Pour cette 4^e édition, les jeunes comédiens volontaires tournent dans le court-métrage conçu par 18 étudiants en 2^e année à l'ESRA Paris (Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle). On n' parle pas d'âge raconte la rencontre entre un quinquagénaire grincheux joué par Frédéric Bouraly (José dans la série télévisée *Scènes de ménages*) et un groupe d'adolescents qui vient de casser une des vitres de sa maison. L'actrice Alice Belaïdi (Nadia dans le film *L'ascension*), membre du jury l'année dernière, joue aussi dans le court-métrage. Le tournage s'est déroulé dans la rue des Bouvreuils du 26 au 28 février. « *Lorsque nous avons fait nos repérages, on a tout de suite accroché avec ce quartier aux allures de ville américaine* », souligne Anissa Dété, directrice de production du film.



Tournage en cours rue des Bouvreuils. © Anissa Dété



Pour les membres de l'équipe de tournage, cet événement est l'occasion d'apprendre à se connaître et de mettre enfin en pratique leurs acquis. « *On met en place une cohésion de*

groupe, chose qu'on ne pouvait pas faire avec les cours à distance », confie l'étudiante de l'ESRA. Tous ont été testés avant et un référent covid a été désigné pour assurer les

règles sanitaires sur place : distances, désinfection des mains, masques à changer, etc.

Parmi les principaux acteurs, Anola, Jeff et Sylvain, tous les trois âgés de 17 ans, en sont à leur troisième film. « *On s'entraîne, on se motive et on rassure Valentina qui joue pour la première fois : on a le droit à plusieurs reprises et la soirée de projection au Grand Rex vaut le coup !* », sourit Anola.

Il faudra patienter jusqu'à la fin du mois d'août pour voir le court-métrage "On n' parle pas d'âge" sur la chaîne YouTube d'Action Enfance fait son cinéma. Les étudiants en cinéma ont créé un compte Instagram pour dévoiler les coulisses du tournage et de la post-production. En septembre prochain, les étudiants et les adolescents du foyer Action Enfance sauront s'ils font partie des lauréats. En 2020, le Phare avec les étudiants de l'école de cinéma CLCF avaient reçu le prix Coup de cœur du jury de la 3^e édition.

■ Aurélie Corvisey

• Instagram : @onmeparlepasdage
RV sur YouTube pour soutenir le court-métrage du Phare : @aefaitsoncinema

LEUDEVILLE / MAROLLES-EN-H.

(Val d'Essonne et Cœur d'Essonne agglomération)

Mobilisation contre le cancer

L'association Leudeville, un sourire pour la vie, participe activement à l'opération Une jonquille contre le cancer de l'Institut Curie jusqu'au 21 mars.

Cela fait maintenant 5 ans, depuis 2016, que l'association Leudeville, un sourire pour la vie est partenaire de la campagne "Une jonquille contre le cancer" organisée par l'Institut Curie afin de collecter des fonds pour aider la recherche. L'association et les bénévoles seront ainsi présents ce samedi 13 mars, comme c'était le cas samedi dernier, sur le marché de la commune de Marolles-en-Hurepoix pour vendre des goodies et des pots de jonquilles au profit de la recherche.

« *Nous proposons également une épreuve sportive "Course ou Randonnée virtuelle de l'Espoir"*, indique Christine Lecesne, bénévole de l'association locale. Pour chaque inscription,

un dossard imprimable vous sera envoyé par mail ». Il est ensuite demandé à chaque participant d'envoyer une photo de cet instant sportif et solidaire à l'association afin de promouvoir cette opération et la lutte contre le cancer.

« *La campagne "Une Jonquille contre le cancer" 2021 désire amplifier la recherche en cancérologie et développer l'innovation médicale au bénéfice des patients à travers le développement du big data et de l'intelligence artificielle. Soutenons l'Institut Curie ! Alors Soutenons l'innovation dans la Recherche Médicale !* », conclut avec enthousiasme Christine Lecesne.

■ Teddy Vaury

• Sur le marché de Marolles-en-Hurepoix, avenue du Lieutenant Agoutin, ce samedi 13 mars de 8h à 12h30. A Leudeville, samedi 20 mars devant la mairie de 10h à 17h. Pour participer à la course solidaire : <https://www.helloasso.com/associations/leudeville-un-sourire-pour-la-vie/evenements/course-virtuelle-de-l-espoir>

FONTENAY-LE-VICOMTE (Val d'Essonne)

Trois projets financés par la Région

L'Ile-de-France subventionne un contrat rural de 148 000 euros pour des projets à destination de la jeunesse et des sports.

« *Aujourd'hui, on signe à trois pour trois très beaux projets* », s'enthousiasme Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la région Ile-de-France. Ce jeudi 4 mars 2021, la maire Valérie Mick-Rives a signé un nouveau contrat rural aux côtés de Jean-Philippe Dugoin-Clément et Guy Crosnier, conseiller départemental.

Des travaux sont prévus pour l'extension de l'école, la rénovation de la salle polyvalente et l'agrandissement des activités au city-stade. La commune a fait appel à la Région et au Département pour l'aider à financer trois opérations d'extension et de rénovation. Elles représentent un investissement de 371 161 euros HT. Le conseil départemental signe une subvention de 111 000 euros et la Région participe à hauteur de 148 000 euros.

La mairie démarre sur les chapeaux de roues

« *A la région, on mesure que nos subventions sont essentielles pour les villages de moins de 2 000 habitants : plus c'est pe-*



Les travaux d'extension de l'école débuteront en mai prochain.

tit, plus les subventions sont une question vitale », souligne Jean-Philippe Dugoin-Clément. « *Faire le dossier de candidature pour le contrat rural a été la première action du nouveau conseil municipal* », explique la maire Valérie Mick-Rives. Dès mai prochain, l'école sera en travaux pour construire une 8^e classe. « *Elle devrait être prête pour janvier 2022 au plus tard* », souligne la maire Valérie Mick-Rives. Il était prévu dans les plans de construction de l'établissement la possibilité d'ajouter une salle de 80 m² avec vue sur l'église Saint-Rémi. Ce sera chose faite. Le réfectoire fera peau neuve au niveau de l'éclairage et de l'acoustique. Le chemin entre la cour et le réfectoire sera également rénové après la mise en terre d'un potager avec un abri

de jardin.

La salle polyvalente construite en 1998 connaîtra sa première rénovation l'année prochaine. Son prévus : renouvellement des sols, changement des menuiseries extérieures, rénovation du marquage du parking, installation d'une climatisation réversible dans le dojo et réhabilitation des deux vestiaires du club de football, y compris des douches et des sanitaires. Le city-stade créé il y a trois ans sera étendu avec la mise en place d'une teqball. Le nouvel équipement ressemble au premier abord à une table de tennis de table. Particularité ? Les joueurs tirent au pied avec un ballon rond. Une aire de jeux en forme de Frankenstein sera ajoutée à côté du toboggan déjà existant ainsi qu'une table de pique-nique. ■ A.C.

VERT-LE-PETIT (Val d'Essonne)

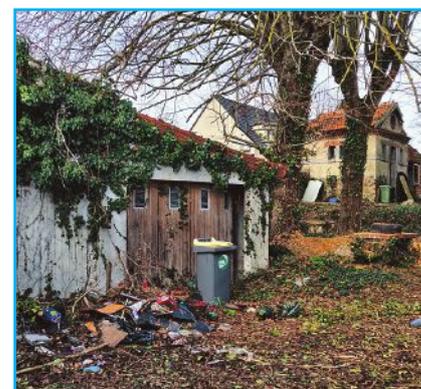
Vers un projet durable

La parcelle Galon, préemptée en 2017, devrait accueillir un projet d'urbanisation respectueux.

Laurence Budelot, maire de la commune, l'affirme clairement : « *aujourd'hui nous n'avons aucune idée du projet qui verra le jour sur la parcelle* ». Cette parcelle située entre la rue Amand-Louis et la rue Marcel-Charon est pourtant aujourd'hui au cœur d'un débat sur son avenir entre l'opposition municipale Cœur Vertois, et l'équipe municipale de Laurence Budelot. Une manifestation a même été organisée le samedi 27 février dernier.

La mairie a conventionné en 2017 lors de la préemption avec l'Etat-Blissement public foncier d'Ile-de-France. Celui-ci avait pour mission de créer une liaison entre la rue Amand Louis et la rue Marcel Charon, pour faciliter notamment l'accès au gymnase pour une partie des habitants. « *Nous avons toujours agi en transparence sur ce dossier, avec des publications dans le magazine municipal et des points d'informations réguliers via les outils de communication à la disposition de la ville* », rappelle Laurence Budelot.

Aussi les accusations sur l'absence de transparence agacent particulièrement la municipalité, tout comme celle de la volonté de bétonner la ville. « *Nous avons eu*



La parcelle est à l'abandon depuis plusieurs années.

sur ce sujet plusieurs réunions publiques, des réunions avec les riverains ainsi que les propriétaires en mitoyenneté avec la parcelle. Il faut aussi rappeler que nous vivons dans une ville où 70% des terres sont classés en espaces naturels sensibles ou en terres agricoles », rappelle-t-elle.

Le dernier épisode du début février sur l'intervention d'un professionnel des espaces verts sur

le site commandé par l'EPFIF avait fait parler. Des travaux menés après des plaintes de riverains, mais plus conséquents que prévus. « *C'est sur la base d'un devis datant d'une année qui donc ne tenait pas compte de l'étude faune-flore* », que l'intervention a eu lieu « *allant au-delà* », de ce qui avait été demandé, s'est excusé l'EPFIF dans un courrier du 26 février dernier.

Seule certitude, la parcelle accueillera un projet. « *Nous sommes gestionnaires des deniers publics, et cette parcelle qui a été achetée par la ville accueillera un projet qui se fera en respectant la faune et la flore en fonction de l'étude que nous avons commandée* », conclut Laurence Budelot.

■ Teddy Vaury

Pour en savoir plus

Comme suite à la manifestation du 27 février, Laurence Budelot écrit à François Parolini

Le maire d'Iteville avait participé à la manifestation, y prenant même la parole. Laurence Budelot regrette que le maire de la commune voisine se soit permis « *d'accompagner une démarche d'opposition politique sans même avoir pris la peine de me rencontrer afin de comprendre les enjeux et actions pour la ville de Vert-le-Petit* ». Elle lui reproche d'avoir entendu « *une seule version de l'histoire* », celle d'un opposant municipal « *qui feint de méconnaître les lois qui nous contraignent* ». Elle demande donc à son collègue la prochaine fois « *de se comporter comme un édile digne de ce nom, et de faire preuve de savoir-vivre démocratique (...), avant de participer à une manifestation en dehors du territoire sur lequel vous avez été élu* ».